**ARRÊTÉ D'APPLICATION D’UNE sanction D’Exclusion temporaire de fonctions**

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés du contrat définitif.***

Le Maire *(ou le Président)* de...

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 36-1,

Vu le décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016 relatif aux commissions consultatives paritaires et aux conseils de discipline de recours des agents contractuels de la fonction publique territoriale

Considérant qu'il est reproché à Monsieur *(ou Madame)* … d'avoir commis (*préciser les faits constitutifs de la faute*) ... ***OU*** *d'avoir manqué à l'obligation de ...*,

Considérant que Monsieur *(ou Madame)* … a été informé*(e)* de son droit à communication de son dossier et de la possibilité de se faire assister par un ou plusieurs conseils de son choix,

Considérant que Monsieur *(ou Madame)* … a eu communication de son dossier,

***Pour une exclusion supérieure à 3 jours***

*Vu l'avis motivé émis par le Conseil de discipline le ... et proposant ...,*

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

Une exclusion temporaire de fonctions de ... *(6 mois maximum pour CDD – 1 an maximum pour CDI)*, sanction figurant à l'article 36-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988, est infligée à Monsieur *(ou Madame)* …

**Article 2** :

La sanction visée à l'article 1er ci-dessus prend effet du … au ...

**Article 3** :

Pendant cette durée, une retenue de ..../30° est opérée sur la rémunération de Monsieur *(ou Madame)* …

**Article 4 :**

Le Directeur Général des Services *(ou la secrétaire de mairie, le Directeur…)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 5 :**

Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

**Article 6**:

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président du Centre de Gestion de l’Oise et au comptable de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

(date et signature) Le Maire *(ou le Président)*,